

Commune de CHAUDENEY – sur – MOSELLE

Communiqué en date du 08 NOVEMBRE 2017

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017-

Moment important de la vie citoyenne du village, la commémoration de la signature de l'armistice aura cette année encore un écho particulier à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale.

Vous êtes tous conviés -petits et grands- à participer à ce moment de mémoire devant le monument aux morts :

le **SAMEDI 11 NOVEMBRE 2017 à 11h15.**

Dépôt de gerbe, Marseillaise, poèmes viendront ponctuer cette cérémonie en l'honneur des combattants du village « morts pour la France ».

Nous nous retrouverons ensuite à la **MAIRIE** où un vin d'honneur sera servi.

REUNION PUBLIQUE « SPECIALE URBANISME »

Vous êtes cordialement invités à la réunion publique qui aura lieu le **vendredi 17 novembre 2017 à 20h00 à la salle M. BOUCHOT.**

A cette occasion le bureau d'étude « Tracer la Ville » vous communiquera le rapport final de l'étude menée par l'EPFL et la commune concernant l'aménagement de la zone de la Croix Vannier.

Plus largement cette réunion aura pour objet de tracer les grandes lignes de l'urbanisation du village pour les 15 prochaines années et de présenter le projet d'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

- Quels sont les enjeux en termes d'urbanisme pour maintenir la vitalité du village ?
- Le PLU actuel est-il toujours valable ?
- Quels sont les aménagements possibles à moyen et long terme ?
- Quelles sont les zones potentiellement constructibles sur le village ?

Voici un exemple de questions auxquelles nous tenterons de répondre au cours de cette réunion.

RAPPEL

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale sont reçues en Mairie **du 1^{er} SEPTEMBRE au 30 DECEMBRE 2017.**

Sont concernés : les nouveaux habitants, les personnes non inscrites et les jeunes gens atteignant leurs 18 ans au 28 février 2018 (s'ils n'ont pas déjà été inscrits d'office).

Se présenter en Mairie **muni du livret de famille.**

LE PASS-NOTAIRES

Dans le cadre de l'action entreprise avec l'Association des Maires de Meurthe-et-Moselle, le Comité Départemental d'Accès au Droit et la Chambre Départementale des Notaires de Meurthe-et-Moselle vous proposent **l'accès à une consultation gratuite** auprès du Notaire de votre choix sur le département de Meurthe-et-Moselle. Si vous êtes intéressés, vous pouvez venir **retirer ce « pass-notaires » à la Mairie** que vous remettrez au notaire lors de votre rendez-vous.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (**filles et garçons**) doivent se faire recenser en mairie pour le **Service National dès leurs 16 ans. Se munir du livret de famille.**

VENTE de CARNETS de TICKETS MOVIA

Nous vous rappelons qu'un point de vente de carnets de tickets pour l'utilisation du bus MOVIA, est à votre disposition en Mairie :

- le carnet PASS SOLO (10 tickets) :..... **8,00 €**
- le carnet PASS SOLO **tarif réduit** (10 tickets)
(cartes COTOREP et RMI)..... **4,00 €**

Vous pouvez venir les acheter aux heures d'ouverture de la Mairie :

Lundi : de 18 h à 19 h Les Mardi et Vendredi : de 16h à 19 h

Le paiement par chèque n'est pas accepté

Le Maire : E. PAYEUR